



Cadre réservé à l'autorité portuaire

Dossier reçu le :

DEMANDE DE PASSAGE À UN CORPS-MORT

PERIODE ET PORT SOUHAITÉ

ANDERNOS ARES LANTON

DATES SOUHAITÉES (*) Du au (1^{er} choix)

Du au (2^{ème} choix)

Observations :

INFORMATIONS NOMINATIVES

M Mme NOM : PRENOM :

ADRESSE CP VILLE

Tél. portable :/...../...../...../...../ Tél. fixe :/...../...../...../...../

E-mail :

Date de naissance :/...../..... à

INFORMATIONS SUR LE NAVIRE

NOM DU NAVIRE : Année de construction :

IMMATRICULATION : Type de Propulsion : Moteur Voile

Type et marque : Longueur :m Largeur :m

GARDIEN DU NAVIRE (le cas échéant)

NOM : PRÉNOM :

Tel. Portable : : Téléphone fixe :

Email :

DOCUMENTS A FOURNIR

⇒ **Acte de Francisation ou carte de circulation / Attestation d'assurance du navire valide**

⇒ **Joindre un justificatif de domicile de moins de 6 mois**

⇒ **Une copie de pièce d'identité**

Toute demande de passage doit être transmise soit par mail à l'adresse : gestion-portuaire@smpba.fr, soit directement déposée en Capitainerie, soit adressée par courrier à l'adresse mentionnée en bas de page.

À....., le/...../202...
(Signature)

« Par ce formulaire, le SMPBA, responsable de traitement collecte les données nécessaires à la gestion de votre demande d'AOT. Il s'agit de vos données d'état civil, coordonnées postale, mail et téléphonique, ainsi que de celles d'un gardien désigné par vous après obtention de son consentement. Les données concernent aussi celle de votre navire. Ces données obtenues sous votre consentement ne sont utilisées qu'en interne, stockées en Europe pour une durée de 05 ans. Le fait de refuser la collecte de données, peut entraver le traitement de vos demandes. Vous avez la possibilité d'user de votre droit à l'information sur vos données personnelles collectées, demander à modifier, à compléter ou à effacer vos données. Dans la limite de l'intérêt légitime, vous pouvez vous opposer ou demander à limiter un traitement. Vous pouvez demander la portabilité de vos données. De même, vous avez la possibilité de transmettre vos directives sur la conservation de vos données après la mort, par mail à : dpo@smpba.fr ou par courrier : DPO SMPBA - Institut PRH - 17 avenue d'Aquitaine 33380 MARCHEPRIME. Vous avez la possibilité de consulter la CNIL : www.cnil.fr »